Docusign Envelope ID: 8D20758A-14A8-880E-8012-071F040E81A3

GROUPE ANJALYS
Société par actions simplifiée au capital de 2.751.970 euros
Siège social : 31 Place Bellecour - 69002 LYON
751 025 065 RCS LYON

(ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 316.621,85 euros de la manière suivante :

- Au compte « Réserve Légale », à hauteur de 5 % du bénéfice,
 soit la somme de15.831,10 euros
 lequel est ainsi porté de la somme de 171. 920,81 euros
 à la somme de 187.751,91 euros,

- Le solde, au compte « Autres réserves » créditeur,
 soit la somme de300.790,75 euros
 lequel est ainsi porté de la somme de 2 112 070,24 euros
 à la somme de 2.412.860,99 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes suivants ont été mis en paiement au titre des trois (3) derniers exercices :

Exercices	Distribution		Année de la mise en distribution	Abattement de 40 %[1]	
	Globale	Par titre		Montant des revenus distribués éligibles et bénéficiant de l'abattement	Montant des revenus distribués éligibles mais ne bénéficiant pas de l'abattement
31.12.2024	-	-	-	-	-
31.12.2023	800 000 €	environ 2,91 €	2024	800 000 €	-
31.12.2022	-	-	-	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés, ayant le droit de vote.

[1]Sans préjudice de l'application dans les faits de l'abattement en cas d'inscription d'actions sur un PEA.

Docusign Envelope ID: 8D20758A-14A8-880E-8012-071F040E81A3

Document signé électroniquement par le procédé de signature électronique DocuSign.

Signé par :
Michel MOUSSA
C4E8B2D3795A4C3...

Monsieur Michel MOUSSA
Président

Docusign Envelope ID: 8D20758A-14A8-880E-8012-071F040E81A3

GROUPE ANJALYS
Société par actions simplifiée au capital de 2.751.970 euros
Siège social : 31 Place Bellecour – 69002 LYON
751 025 065 RCS LYON

BILAN – ACTIF & PASSIF

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Document signé électroniquement par le procédé de signature électronique DocuSign.

Signé par :
Michel MOUSSA
C4E8B2D3795A4C3...

Certifiés sincères et véritables
Le Président
Monsieur Michel MOUSSA

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	9 937	9 937		898
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	3 173 443		3 173 443	3 168 454
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations	6 215		6 215	33
	Autres titres immobilisés	640		640	640
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 190 235	9 937	3 180 298	3 170 025
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	259 690		259 690	225 431
	Autres créances	1 973 760		1 973 760	1 391 109
	Charges constatées d'avance	2 117		2 117	1 422
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (3)				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	1 365 837		1 365 837	1 293 110
	Total de l'actif circulant (IV)	3 601 404		3 601 404	2 911 071
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	6 791 639	9 937	6 781 702	6 081 096

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	6 215	33
(2) dont créances à plus d'un an		
(3) dont actions propres		

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (dont versé 2 751 970)	2 751 970	2 751 970
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	171 921	150 209
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 112 070	1 699 552
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	316 622	434 230
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	5 352 583	5 035 961
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	5 486	21 869
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 338 865	935 882
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 635	23 924
	Dettes fiscales et sociales	59 704	63 460
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 429	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	1 429 119	1 045 135
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	6 781 702	6 081 096

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	316 621,85	434 230,18
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 429 119	1 039 649
(2)	Dont emprunts participatifs		

Docusign Envelope ID: 8D20758A-14A8-880E-8012-071F040E81A3

GROUPE ANJALYS
Société par actions simplifiée au capital de 2.751.970 euros
Siège social : 31 Place Bellecour – 69002 LYON
751 025 065 RCS LYON

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Document signé électroniquement par le procédé de signature électronique DocuSign.

Signé par :
Michel MOUSSA
C4E8B2D3795A4C3...

Certifiés sincères et véritables
Le Président
Monsieur Michel MOUSSA

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportation	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	459 641		459 641	470 015
	Montant net du chiffre d'affaires	459 641		459 641	470 015
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			10	11
	Total des produits d'exploitation			459 650	470 026
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			188 299	198 138
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 385	5 392
	Salaires			147 221	155 269
	Cotisations sociales			90 720	99 789
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			898	1 518
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			4	16
	Total des charges d'exploitation			430 527	460 122
	RESULTAT D'EXPLOITATION			29 123	9 904

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	29 123	9 904
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	6 182	33
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	294 026	417 891
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	34 268	
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		43 928
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	328 294	461 819
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	29 549	18 480
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	29 549	18 480
	RESULTAT FINANCIER	298 745	443 339
	RESULTAT COURANT avant impôts	334 050	453 275
	Produits exceptionnels	669	
	Charges exceptionnelles		66
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	669	(66)
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	18 097	18 979
	Total des produits	794 795	931 877
	Total des charges	478 173	497 647
	RESULTAT DE L'EXERCICE	316 622	434 230

(2) dont produits concernant les entitées liées	294 026	417 891
(3) dont intérêts concernant les entitées liées	28 964	17 842

Docusign Envelope ID: 8D20758A-14A8-880E-8012-071F040E81A3

GROUPE ANJALYS
Société par actions simplifiée au capital de 2.751.970 euros
Siège social : 31 Place Bellecour – 69002 LYON
751 025 065 RCS LYON

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Document signé électroniquement par le procédé de signature électronique DocuSign.

Signé par :
Michel MOUSSA
C4E8B2D3795A4C3...

Certifiés sincères et véritables
Le Président
Monsieur Michel MOUSSA

Docusign Envelope ID: 8D20758A-14A8-880E-8012-071F040E81A3

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE ANJALYS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 6 781 702 euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 316 622 euros
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général dans sa version issue du règlement ANC n°2014-03 version consolidée au 1er janvier 2025 incorporant les évolutions prévues par le règlement ANC 2022-06 applicable à compter du 1er janvier 2025.

L'application de ce nouveau plan comptable n'a pas entraîné de changement significatif dans les méthodes comptables de la société ni d'impact significatif sur la présentation ou l'évaluation des postes des états financiers

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Docusign Envelope ID: 8D20758A-14A8-880E-8012-071F040E81A3

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 3 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Docusign Envelope ID: 8D20758A-14A8-880E-8012-071F040E81A3

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Docusign Envelope ID: 8D20758A-14A8-880E-8012-071F040E81A3

Règles et Méthodes Comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	7 591					7 591
	Matériel de transport	2 346					2 346
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 937					9 937
FINANCIERES	Participations	3 168 454		6 001		1 012	3 173 443
	Créances rattachées à des participations	33		6 215		33	6 215
	Autres titres immobilisés	640					640
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 169 127		12 216		1 045	3 180 298
	TOTAL	3 179 064		12 216		1 045	3 190 235

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	6 693	898		7 591
	Matériel de transport	2 346			2 346
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 040	898		9 937
	TOTAL	9 040	898		9 937

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	6 215	6 215	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	259 690	259 690	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	883	883	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 476	3 476	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1 968 222	1 968 222	
	Débiteurs divers	1 180	1 180	
	Charges constatées d'avance	2 117	2 117	
	TOTAL DES CREANCES	2 241 782	2 241 782	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 486	5 486		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 635	21 635		
	Personnel et comptes rattachés	2 247	2 247		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 567	12 567		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	43 486	43 486		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 405	1 405		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 338 865	1 338 865		
	Autres dettes	3 429	3 429		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 429 119	1 429 119		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 383
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	460 099

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		60 118
Créances rattachées à des participations		6 215
PRODUITS A RECEVOIR S/PARTICIPATION	6 215	
Autres créances clients		48 457
CLIENTS FACT. A ETABLIR	48 457	
Autres créances		5 446
ASSOCIES INTERETS COURUS	5 062	
BANQUES PROD. A RECEVOIR	384	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		29 189
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 001
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	19 001	
Dettes fiscales et sociales		6 759
CONGES A PAYER	2 247	
ORG.SOC. CH/CONGES A PAYER	840	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	3 211	
TVS A PAYER	158	
ETAT TA A PAYER	127	
ETAT FPC A PAYER	177	
Autres dettes		3 429
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	3 429	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		2 117	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		2 117	

Docusign Envelope ID: 8D20758A-14A8-880E-8012-071F040E81A3

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI) X

Annexe libre

Autres informations complémentaires

Les indemnités de départ en retraite des personnels présents au 31 décembre 2025 n'ont pas été valorisées compte tenu de leur caractère peu significatif au regard de leur ancienneté.

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	275 197,00	10,0000	2 751 970,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	275 197,00	10,0000	2 751 970,00

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2025
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		459 641
Production vendue Services		459 641
PRESTATIONS DE SERVICE	280 000	
PRESTATIONS DE SERVICE ABA	34 173	
LOYER REFACTURES	99 550	
PORTS &FRAIS FACTURES	45 918	
Chiffre d'affaires par marché géographique		459 641
Chiffre d'affaires FRANCE		459 641
PRESTATIONS DE SERVICE	280 000	
PRESTATIONS DE SERVICE ABA	34 173	
LOYER REFACTURES	99 550	
PORTS &FRAIS FACTURES	45 918	

GROUPE ANJALYS SAS

Société par actions simplifiée
Au capital 2.751.970 euros
31, place Bellecour
69 002 LYON
RCS LYON 751 025 065

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grégory LACHCAR
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale Dauphiné-Savoie
48, avenue du Grésivaudan – 38700 Corenc

GROUPE ANJALYS SAS

Société par actions simplifiée
Au capital 2.751.970 euros
31, place Bellecour
69 002 LYON
RCS LYON 751 025 065

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée en date du 28 juin 2024, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE ANJALYS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Grégory LACHCAR
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale Dauphiné-Savoie
48, avenue du Grésivaudan – 38700 Corenc

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'actionnaire sur la situation financière et les comptes annuels.

Grégory LACHCAR
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale Dauphiné-Savoie
48, avenue du Grésivaudan – 38700 Corenc

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Grégory LACHCAR
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale Dauphiné-Savoie
48, avenue du Grésivaudan – 38700 Corenc

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité de l'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserves ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Corenc, le 14 juin 2026

Grégory LACHCAR
Commissaire aux comptes

Signé numériquement par: Gregory LACHCAR
Organisme: LACHCAR GREGORY
Unité organisationnelle: 0002 483245817
Limites d'usage: Explicit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-n-QSCD) / Client Authentication / Explicit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-n-QSCD) / Authentication and Signature
Date: 23/06/2026 15:39:42

Grégory LACHCAR
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale Dauphiné-Savoie
48, avenue du Grésivaudan – 38700 Corenc

Bilan Actif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025 Brut	31/12/2025 Amort. et Dépréc.	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	9 937	9 937		898
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	3 173 443		3 173 443	3 168 454
	Créances rattachées à des participations	6 215		6 215	33
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	640		640	640
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 190 235	9 937	3 180 298	3 170 025
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	259 690		259 690	225 431
	Autres créances	1 973 760		1 973 760	1 391 109
	Charges constatées d'avance	2 117		2 117	1 422
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 365 837		1 365 837	1 293 110
	Total de l'actif circulant (IV)	3 601 404		3 601 404	2 911 071
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	6 791 639	9 937	6 781 702	6 081 096
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			6 215	33
	(2) dont créances à moins d'un an			2 241 782	1 617 994

Bilan Passif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 2 751 970)	2 751 970	2 751 970
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	171 921	150 209
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 112 070	1 699 552
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	316 622	434 230
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	5 352 583	5 035 961
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	5 486	21 869
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 338 865	935 882
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 635	23 924
	Dettes fiscales et sociales	59 704	63 460
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 429	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1) (IV)	1 429 119	1 045 135
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	6 781 702	6 081 096
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 429 119	1 039 649
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	459 641		459 641	470 015
	Montant net du chiffre d'affaires	459 641		459 641	470 015
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			10	11
	Total des produits d'exploitation			459 650	470 026
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			188 299	198 138
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 385	5 392
	Salaires			147 221	155 269
	Cotisations sociales			90 720	99 789
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			898	1 518
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			4	16
	Total des charges d'exploitation			430 527	460 122
	RESULTAT D'EXPLOITATION			29 123	9 904

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	29 123	9 904
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	6 182	33
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	294 026	417 891
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	34 268	
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		43 928
	Total des produits financiers	328 294	461 819
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	29 549	18 480
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	29 549	18 480
	RESULTAT FINANCIER	298 745	443 339
	RESULTAT COURANT avant impôts	334 050	453 275
	Produits exceptionnels	669	
	Charges exceptionnelles		66
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	669	(66)
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	18 097	18 979
	Total des produits	794 795	931 877
	Total des charges	478 173	497 647
	BENEFICE OU PERTE	316 622	434 230
(2) dont produits concernant les entités liées		294 026	417 891
(3) dont intérêts concernant les entités liées		28 964	17 842

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE ANJALYS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de **6 781 702** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **316 622** euros
L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général dans sa version issue du règlement ANC n°2014-03 version consolidée au 1er janvier 2025 incorporant les évolutions prévues par le règlement ANC 2022-06 applicable à compter du 1er janvier 2025.

L'application de ce nouveau plan comptable n'a pas entraîné de changement significatif dans les méthodes comptables de la société ni d'impact significatif sur la présentation ou l'évaluation des postes des états financiers

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 3 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et Méthodes Comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	7 591					7 591
	Matériel de transport	2 346					2 346
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 937					9 937
FINANCIERES	Participations	3 168 454		6 001		1 012	3 173 443
	Créances rattachées à des participations	33		6 215		33	6 215
	Autres titres immobilisés	640					640
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 169 127		12 216		1 045	3 180 298
	TOTAL	3 179 064		12 216		1 045	3 190 235

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			6 693	898		7 591
	Matériel de transport			2 346			2 346
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			9 040	898		9 937
	TOTAL			9 040	898		9 937

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations Différentiel de durée et aut	Dotations Mode dégressif	Dotations Amort. fiscal exceptionnel	Reprises Différentiel de durée et aut	Reprises Mode dégressif	Reprises Amort. fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	6 215	6 215	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	259 690	259 690	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	883	883	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 476	3 476	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1 968 222	1 968 222	
	Débiteurs divers	1 180	1 180	
	Charges constatées d'avance	2 117	2 117	
	TOTAL DES CREANCES	2 241 782	2 241 782	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 486	5 486		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 635	21 635		
	Personnel et comptes rattachés	2 247	2 247		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 567	12 567		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	43 486	43 486		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 405	1 405		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 338 865	1 338 865		
	Autres dettes	3 429	3 429		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 429 119	1 429 119		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 383			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	460 099			

Produits à recevoir

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Produits à recevoir		60 118
Créances rattachées à des participations		6 215
PRODUITS A RECEVOIR S/PARTICIPATION	6 215	
Autres créances clients		48 457
CLIENTS FACT. A ETABLIR	48 457	
Autres créances		5 446
ASSOCIES INTERETS COURUS	5 062	
BANQUES PROD. A RECEVOIR	384	

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		29 189
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 001
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	19 001	
Dettes fiscales et sociales		6 759
CONGES A PAYER	2 247	
ORG.SOC. CH/CONGES A PAYER	840	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	3 211	
TVS A PAYER	158	
ETAT TA A PAYER	127	
ETAT FPC A PAYER	177	
Autres dettes		3 429
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	3 429	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		2 117	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		2 117	

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI) X

Annexe libre

Autres informations complémentaires

Les indemnités de départ en retraite des personnels présents au 31 décembre 2025 n'ont pas été valorisées compte tenu de leur caractère peu significatif au regard de leur ancienneté.

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		275 197,00	10,0000	2 751 970,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		275 197,00	10,0000	2 751 970,00

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2025
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		459 641
Production vendue Services		459 641
PRESTATIONS DE SERVICE	280 000	
PRESTATIONS DE SERVICE ABA	34 173	
LOYER REFACTURES	99 550	
PORTS &FRAIS FACTURES	45 918	
Chiffre d'affaires par marché géographique		459 641
Chiffre d'affaires FRANCE		459 641
PRESTATIONS DE SERVICE	280 000	
PRESTATIONS DE SERVICE ABA	34 173	
LOYER REFACTURES	99 550	
PORTS &FRAIS FACTURES	45 918	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
Règlement ANC 2025-01	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	4 165	3 985	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	4 165	3 985	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Valeur comptable des titres détenus Nette	Montant net des prêts et avances consentis par la sté
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS ANJALYS PROMOTION	253 712	100,00	50 000	50 000	715 338
SAS ANJALYS	972 984	100,00	3 000 000	3 000 000	
SCI FONCIERE ANJALYS	37 030	99,80	998	998	57 926
SAS ANJALYS CONSEILS	(80 962)	80,00	8 000	8 000	340 508
SAS ANJALYS GESTION IMMOBILIERE	327 860	66,07	108 440	108 440	422 390
SAS ANJALYS COURTAGE	10 000	60,00	6 000	6 000	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	1 520 623	505,87	3 173 438	3 173 438	1 536 161
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	1 520 623	505,87	3 173 438	3 173 438	1 536 161

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS ANJALYS PROMOTION		38 058	(60 559)	260 000	
SAS ANJALYS		395 403	23 015		
SCI FONCIERE ANJALYS		90 162	18 812		
SAS ANJALYS CONSEILS		231 351	5 229		
SAS ANJALYS GESTION IMMOBILIERE		1 321 540	28 511		
SAS ANJALYS COURTAGE					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		2 076 514	15 008	260 000	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		2 076 514	15 008	260 000	

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2025
Total des produits exceptionnels		669
Produits exceptionnels sur opérations en capital		669
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	669	
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		669